

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CNW-TELBEC CODE 1

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE COMMISSAIRE AU LOBBYISME DU QUÉBEC ANNONCE LES PROCHAINES ÉTAPES DE SA TOURNÉE DES RÉGIONS

Québec, le 9 septembre 2014 – Le commissaire au lobbyisme, M^e François Casgrain, annonce aujourd’hui les prochaines étapes de sa tournée des régions ayant pour thème « Miser sur la transparence ». Dans le cadre de cette tournée, le commissaire au lobbyisme visite les 17 régions administratives du Québec. Le commissaire invite les acteurs locaux à venir le rencontrer lors de son passage dans leur région.

Par la réalisation de la tournée des régions, le commissaire vise l’atteinte de trois objectifs. D’abord, sensibiliser les titulaires de charges publiques aux enjeux de la Loi sur la transparence et l’éthique en matière de lobbyisme et du Code de déontologie des lobbyistes ainsi qu’au rôle déterminant qu’ils doivent jouer pour en assurer le respect. Ensuite, mieux faire connaître la Loi aux lobbyistes et les amener à respecter les règles qui s’appliquent à leurs activités de lobbyisme. Enfin, susciter l’intérêt des citoyens au regard de la transparence dans le but de contribuer à accroître la confiance qu’ils portent envers leurs institutions démocratiques et les personnes qui y œuvrent.

Au cours de cette tournée, le commissaire rencontre des élus, des administrateurs publics et des membres du personnel des milieux municipal, parlementaire et gouvernemental, des représentants du milieu des affaires et des médias ainsi que des regroupements de citoyens. Le commissaire souhaite ainsi promouvoir les objectifs de transparence visés par la Loi et ce, en allant directement rencontrer les gens concernés et en adaptant le contenu de son discours au contexte régional. Depuis janvier 2013, douze régions ont été visitées par le commissaire : l’Estrie, l’Outaouais, Laval, Montréal, les Laurentides, Lanaudière, la Mauricie, le Centre-du-Québec, la Montérégie, la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent et Chaudière-Appalaches.

Les prochaines régions de la tournée du Commissaire au lobbyisme du Québec sont les suivantes :

Étape de la tournée	Région	Moment de la visite	
13	11 – Gaspésie	6 au 10 octobre 2014	AUTOMNE 2014
14	03 – Capitale-Nationale	3 au 6 novembre 2014	
15	02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	24 au 28 novembre 2014	
16	10 – Nord-du-Québec		PRINTEMPS 2015
17	08 – Abitibi-Témiscamingue		

Pour rencontrer le commissaire au lobbyisme lors de son passage dans votre région, communiquez avec la Direction des communications du Commissaire au lobbyisme du Québec au 418 643-1959 (région de Québec) ou au 1 866 281-4615 (ailleurs au Québec, sans frais).

LE COMMISSAIRE
AU LOBBYISME
DU QUÉBEC

Nommé par l'Assemblée nationale du Québec, dont il relève afin d'assurer son indépendance, le commissaire au lobbyisme a pour mission de promouvoir la transparence et la saine pratique des activités de lobbyisme exercées auprès des titulaires de charges publiques des institutions parlementaires, gouvernementales et municipales, ainsi que de faire respecter la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et le Code de déontologie des lobbyistes.

Par son expérience et son expertise en matière d'encadrement des communications d'influence, le Commissaire au lobbyisme du Québec vise à contribuer au renforcement de la confiance des citoyens envers les institutions publiques et les personnes qui les dirigent.

- 30 -

POUR INFORMATION : Daniel Labonté
Conseiller en communication
Tél. : 418 643-1959
Cell. : 418 953-6286
Courriel : dlabonte@commissairelobby.qc.ca